

## COMMUNIQUE DE PRESSE

Fort de France, le 01/02/2022

### **L'Agence Régionale de Santé de Martinique condamne avec fermeté les violences au CHUM**

L'Agence Régionale de Santé s'indigne des actes de violences perpétrés ce jour au CHU de Martinique, avec une mise en danger des patients, mais également une agression de plusieurs professionnels de santé très choqués par ces évènements.

L'ARS rappelle que les structures de santé dont le CHU de Martinique, sont et doivent rester des lieux où les patients se rendent pour recevoir des soins. Rien ne peut justifier les actions menées par des organisations syndicales intervenant avec des personnes cagoulées et commettant ces exactions.

Les violences physiques, verbales et intimidations perpétrées par ces individus envers les soignants du CHUM, sont inacceptables et constituent une atteinte insupportable à l'engagement de ces professionnels pour la santé de tous.

L'ARS rappelle plus que jamais aujourd'hui l'importance pour les patients de recevoir des soins dans les meilleures conditions, et pour les professionnels de santé de pouvoir exercer en toute sécurité. Elle s'associe pleinement aux praticiens concernés et déclare qu'elle met un terme à tout processus de discussion à travers des ateliers avec les organisations syndicales.